



Séminaire BePLA – IA|BE

Divorce et Pension complémentaire

Auditoire KBC

avenue du Port, 2 à 1080 Bruxelles

le 19 mars 2012 à 14 heures

La Cour constitutionnelle, par son arrêt du 27 juillet 2011, a jeté un pavé dans la marre. “Les prestations d’une assurance de groupe sont des revenus d’activités professionnelles, lesquels sont communs, en vertu de l’article 1405, 1^o, CC.

La pension complémentaire tomberait dans la communauté conjugale.

Elle devrait donc être partagée en cas de divorce.

Cela pourrait sembler simple. Ou non ?

Quelle somme doit être partagée ? Quand ? Par qui ? Comment ?

Comment l’expertise des actuaires et des avocats spécialisés dans les pensions peut-elle contribuer à ce débat ?

C’est ce que BePLA et l’IA|BE souhaitent vous apporter lors de ce séminaire.

Programme

- 13h30 : **Accueil**
- 14h00 : **Mot de bienvenue**
par les Présidents de BePLA et de l'IABE
- 14h15 : **Etat de la situation**
- Pension (complémentaire) et régime matrimonial
- Arrêt de la Cour constitutionnelle
- Jurisprudence
- 15h00 : **Cas pratiques**
- 15h15 : **Théorie du droit propre**
- Aspects juridiques
- Application aux cas pratiques
- 15h40 : **Pause**
- 16h00 : **Vers un partage des droits des pensions complémentaires ?**
- 16h30 : Options envisagées :
Partage au moment du divorce
- Aspects juridiques
- Application aux cas pratiques
Partage au moment de la sortie
(au sens de la LPC)
- Argumentation juridique
- Application aux cas pratiques
Partage à l'âge de la retraite
- Aspects juridiques
- Application aux cas pratiques
- 17h30 : Autres points d'attention
- 17h45 : Questions - Réponses
- 18h00 : Cocktail

Les présentations auront lieu alternativement en français et en néerlandais.

Points

Actuaires : 4 points CPD
Avocats : 4 points OVB (Reconnaissance sollicitée)

Frais de participation

Participation aux frais :
€ 100 pour les membres BePLA & IA|BE
€ 150 pour les non-membres
à verser au compte de l'IA|BE :
BE96 0010 8166 6905

Avec la référence : BEPLA IA|BE 19/03 + nom du participant

Merci également de confirmer votre inscription par mail (contact@iabe.be)

Orateurs

pour l'IA|BE :

Aline Lamoureux, actuaire, AG Insurance
Saskia Lommelen, actuaire, Esofac
Anne Thiry, actuaire, Esofac
Philippe Demol, actuaire, AXA Belgium
Bart Vandermeiren, actuaire, Assuralia

pour BePLA :

Caroline De Ridder, avocate, Claeys & Engels
Corinne Merla, avocate, Stibbe
Jan Van Gysegem, avocat, Claeys & Engels
Ludo Vermeulen, avocat, Vermeulen Heylen Michiels